

D.2019.12.11.6.23

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Décembre 2019

6 – PROJETS TERRITORIALISES

6.23 - Linéo 5 - Portet sur Garonne – Toulouse - Avenant n°2 au marché n° L5 2018 13591 M Groupement MALET/JEAN LEFEBVRE Midi-Pyrénées - Lot 01 - Travaux de voirie, assainissement, signalétique : autorisation de signer l'avenant n° 2

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X (à compter du point 8.1)		X (jusqu'au point 7.11 inclus)
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)
SUAUD Thierry	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191216-20191211-6-23D-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

Par délibération D.2016.05.25.2.1 du 25 mai 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait le programme de l'opération LINEO 5 Portet sur Garonne / Toulouse Empalot.

Par délibération D.2018.02.07.3.3 du 7 février 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait les études d'AVP des aménagements confiés par le mandat de Maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie dans le cadre du projet LINEO 5 Portet-Toulouse Empalot et arrêtaient l'enveloppe financière prévisionnelle de travaux à 5 340 000 euros HT (valeurs avril 2016).

Par délibération D.2018.10.03.6.18 du 3 octobre 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités autorisait la signature du marché L5 2018 13591 M attribué au groupement d'entreprises MALET/JEAN LEFEBVRE Midi-Pyrénées relatif aux travaux de voirie, assainissement, signalétique pour un montant de 4 194 011,87 € HT (option comprise).

Pour mémoire, le présent marché est un marché à prix unitaires dont le montant global est issu de l'application des quantités inscrites au détail estimatif.

Par délibération D.2019.10.16.5.26 du 16 octobre 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités autorisait Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement d'entreprises MALET/JEAN LEFEBVRE Midi-Pyrénées l'avenant n°1 au marché de travaux n° L5 2018 13591 M relatif aux travaux de voirie, assainissement, signalétique pour un montant de 203 975,30 € HT.

L'avenant n° 2 objet de la présente délibération prévoit d'intégrer au marché L5 2018 13591 M :

1. des prestations complémentaires apparues en cours de marché donnant lieu à la fixation de prix nouveau définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux,
2. les modifications apportées au bordereau de prix unitaires et au détail estimatif du marché pour donner suite à l'intégration de ces modifications de prestations.

Les prestations complémentaires apparues en cours de marché au cours de ce second semestre 2019 ont fait l'objet d'une plus-value totale de 49 162,50 € HT dont le détail est précisé dans l'avenant en annexe de la présente délibération.

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché, intégrant celles relatives aux prix nouveaux, conduit à un nouveau montant global du Détail Estimatif de 4 447 149,67 € HT, soit une augmentation de 49 162,50 € HT.

L'incidence financière du présent avenant est de + 49 162,50 € HT.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant du marché initial :	4 194 011,87 € HT
Montant du marché après avenant n°1 :	4 397 987,17 € HT
Montant de l'avenant n°2 :	49 162,50 € HT
<u>Nouveau montant total du marché H.T. :</u>	4 447 149,67 € HT

Au regard du montant initial du marché de 4 194 011,87 € HT, le montant cumulé des 2 avenants conduit à une augmentation de 6,04% par rapport au montant initial du marché L5 2018 13591 M précité.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **3 Décembre 2019**, émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20191216-20191211-6-23D- DE Date de télétransmission : 16/12/2019 Date de réception préfecture : 16/12/2019

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché L5 2018 13591 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

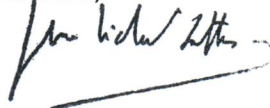
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° L5 2018 13591 M conclu avec le groupement MALET/JEAN LEFEBVRE Midi Pyrénées pour un montant de 49 162,50 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



LINEO 5

PORTET - TOULOUSE

LOT 1 : VOIRIE, ASSAINISSEMENT, SIGNALÉTIQUE

AVENANT 02

MARCHE N° L5 2018 13591 M

Novembre 2019



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191216-20191211-6-23D-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

1 PREAMBULE

Marché de travaux n° L5 2018 13591 M – Lot 1 Voirie, Assainissement, Signalétique – MALET/Jean LEFEBVRE

Notifié à l'entreprise le 17 Octobre 2018

L'avenant numéro 01 avait pour objectif d'intégrer au marché des modifications de programme apparues au cours du premier semestre 2019.

2 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer au marché L5 2018 13591 M:

1. Des prestations complémentaires apparues en cours de marché donnant lieu à la fixation de prix nouveau définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux,
2. Les modifications apportées au bordereau de prix unitaires, au détail estimatif du marché pour donner suite à l'intégration de ces modifications de prestations.

3 PRESTATIONS MODIFIEES

Fiche de Travaux Modificatif n°6 : Modification de la couche de roulement – secteur Frênes - Dide

- Etablissement d'une nouvelle formulation d'enrobés incluant un bitume modifié plus performant,
- Fourniture et mise en oeuvre de la couche de roulement à liant modifié.

FTM n °06 jointe en Annexe du présent avenant.

4 FIXATION DES PRIX NOUVEAUX UNITAIRES

Les prix nouveaux unitaires PN 1 à PN 7 ont été fixés conformément à l'article 14 du CCAG travaux au travers de l'avenant n°01.

La rémunération de prestations complémentaires visées ci-dessus est assurée d'une part par des prix unitaires du marché initial, d'autre part par le prix unitaire nouveau ci-dessous qu'il convient d'intégrer au Bordereau des Prix Unitaires du marché :

PN n°	Libellé	Unité	Prix unitaire € HT
PN8	Couche de roulement – BBSG liant modifié	T	97,10

Le bordereau de prix complémentaire est joint en annexe du présent avenant

5 MODIFICATION PORTEE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché, intégrant celles relatives aux prix nouveaux, conduit à un nouveau montant global du Détail Estimatif de 4 447 149,67 € HT, soit une augmentation de 49 162,50 € HT.

Le détail estimatif réajusté est repris dans en annexe du présent avenant.

L'article 2 de l'acte d'engagement est modifié comme suit :

	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
MONTANT MARCHE INITIAL (AVEC OPTION)	4.194.011,87 €	838.802,37 €	5.032.814,24 €
MONTANT MARCHE (AVEC OPTION) APRES AVENANT N°01	4 397 987,17 €	879 597,43 €	5 277 584,60 €
MONTANT AVENANT N°02	49 162,50 €	9 832,50 €	58 995,00 €
NOUVEAU MONTANT DU MARCHE (AVEC OPTION)	4 447 149,67 €	889 429,93 €	5 336 579,60 €

6 DELAIS D'EXECUTION

Les délais d'exécution indiqués à l'article 7.1 du CCAP ne sont pas modifiés.

7 AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Par ailleurs, il convient de noter que cet avenant intègre la renonciation a recours du titulaire a toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

Fait en un seul original, à Toulouse le 04/11/2019

Mentions manuscrites « lu et approuvé »

LE TITULAIRE

TISSEO INGENIERIE



NICOLAS DELPECH
DIRECTEUR